

DWS Investment GmbH

# DWS German Equities Typ O

Rapport annuel 2021 / 2022



Investors for a new now

# DWS German Equities Typ 0

# Sommaire

Rapport annuel 2021 / 2022

pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022

(conformément à l'article 101 du code allemand sur les investissements  
en capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch ; KAGB))

2 / Informations

6 / Rapport annuel  
DWS German Equities Typ O

17 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

# Informations

## Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses parts. Les valeurs liquidatives (cours de rachat) servent de base pour le calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires qui sont par exemple réinvesties sans frais chez DWS Investment GmbH dans le cadre des comptes d'investissement ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auquel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes

(BVI). Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future. Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports. Toutes les données graphiques et chiffrées indiquent la **situation au 30 septembre 2022** (sauf indication contraire).

## Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de la DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

## Précisions concernant les frais forfaitaires

Les charges suivantes ne sont pas comprises dans les frais forfaitaires :

- a) les frais résultant de l'achat et de la vente d'actifs ;
  - b) les taxes éventuelles liées aux frais de gestion et de conservation ;
  - c) les frais relatifs à l'exercice et à la satisfaction de droits du fonds commun de placement.
- Des précisions concernant la structure des commissions sont données dans le prospectus de vente en vigueur.

## Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement  
[www.dws.de](http://www.dws.de)

## Deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II)

---

En vertu de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les gestionnaires d'actifs sont tenus de divulguer certaines informations. Les détails à ce sujet sont disponibles sur les sites Internet de DWS.

## Crise Ukraine-Russie

---

L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui devrait notamment influencer durablement l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîner une volatilité considérable. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs.

## La crise du coronavirus

---

Depuis janvier 2020, le coronavirus s'est propagé et a provoqué une grave crise économique. La propagation dynamique du virus s'est parfois traduite par des turbulences considérables sur les marchés, accompagnées d'une augmentation significative de la volatilité. Les restrictions à la libre circulation, les mesures de confinement répétées, les arrêts de production et les chaînes d'approvisionnement interrompues ont exercé une forte pression sur les processus économiques en aval, avec pour conséquence une détérioration considérable des perspectives économiques mondiales. Entre-temps, des reprises sensibles et parfois de nouveaux sommets ont certes pu être observés sur les marchés, notamment grâce aux programmes d'aide dans le cadre de la politique monétaire et fiscale ainsi qu'aux vastes campagnes de vaccination et de test. Néanmoins, compte tenu de la dynamique de la propagation mondiale du virus ou de l'apparition de diverses mutations et du degré élevé d'incertitude qui en découle, il est impossible, au moment de la rédaction du présent rapport, d'évaluer de manière fiable les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. Par conséquent, le fonds commun de placement respectif pourrait continuer à être affecté de manière significative. Un degré important d'incertitude pèse sur l'impact financier de la pandémie, car il dépend de facteurs externes tels que la propagation du virus et de ses variants et les mesures prises par les différents gouvernements et banques centrales, la réussite de l'endigement de l'évolution des taux d'infection en relation avec les taux de vaccination et la reprise rapide et durable de l'économie.

La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs. En concertation avec les prestataires de services, la société de gestion des capitaux a observé les conséquences de la crise du coronavirus et a pris en compte de manière appropriée son impact sur le fonds commun de placement et les marchés dans lesquels il investit dans sa prise de décision. À la date du présent rapport, aucune demande de rachat significative n'a été adressée au fonds commun de placement ; la société de gestion des capitaux surveille en permanence les répercussions éventuelles sur ses opérations d'actions ; les capacités de performance des principaux prestataires de services n'ont pas été affectées de manière significative. À cet égard, conformément à de nombreuses directives nationales, la société de gestion des capitaux du fonds commun de placement s'est assurée, à la suite de discussions avec les principaux prestataires de services (notamment en ce qui concerne le dépositaire, les équipes de gestion du portefeuille et d'administration du fonds), que les mesures et les plans mis en place pour assurer la continuité des opérations (entre autres, les mesures d'hygiène étendues dans les locaux, les restrictions en matière de voyages d'affaires et de manifestations, les précautions visant à garantir la fiabilité et le bon déroulement des processus d'entreprise en cas de suspicion d'une infection par le coronavirus, l'élargissement des possibilités techniques pour le travail mobile) limitent les risques opérationnels actuellement prévisibles ou en cours et garantissent que les activités du fonds commun de placement ne sont pas interrompues.

Au moment de la préparation du présent rapport, la société de gestion des capitaux estime qu'il n'y a pas d'indications qui s'opposent à la poursuite du fonds commun de placement ni de problèmes de liquidité pour ce fonds.



# Rapport annuel

# Rapport annuel

## DWS German Equities Typ O

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (DAX (midday)). Pour ce faire, le fonds investit principalement dans des actions, en particulier dans des valeurs vedettes allemandes intrinsèquement fortes.

Au cours de la période sous revue, l'environnement de placement a été marqué par la pandémie de COVID-19, par un endettement élevé dans le monde entier, par des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, mais qui ont fortement augmenté par la suite dans les pays industrialisés et par l'incertitude concernant la politique monétaire des banques centrales, en particulier au vu de la hausse brutale des taux d'inflation. Par ailleurs, l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine à partir de février 2022 a de plus en plus influé sur l'activité du marché. En outre, l'euro s'est nettement affaibli par rapport au dollar américain, sur fond de fluctuations. Dans ce contexte, le fonds d'actions a enregistré, au cours de l'exercice clôturé fin septembre 2022, une moins-value de 25,2 % par part (calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence qui a également enregistré une moins-value (-21,7 %, respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Selon l'équipe de gestion du portefeuille, l'incertitude quant

#### DWS German Equities Typ O

Performance sur 5 ans



■ DWS German Equities Typ O

\* 9/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 30 septembre 2022

#### DWS German Equities Typ O comparé à l'indice de référence

Tour d'horizon des performances

ISIN	1 an	3 ans	5 ans
DE0008474289	-25,2 %	-5,4 %	-18,7 %
DAX (midday)	-21,7 %	-3,0 %	-5,8 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 30 septembre 2022

Informations basées sur l'euro

à l'évolution de la pandémie de COVID-19, aux mutations du virus, à l'efficacité des vaccins et, par conséquent, aux répercussions sur l'économie mondiale et les marchés financiers, constituait un risque important. Parmi les autres risques importants, l'équipe de gestion du portefeuille a considéré entre autres l'incertitude quant à l'orientation future de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Réserve fédérale américaine (Fed), notamment au vu des taux d'inflation nettement plus élevés d'une part et de la récession naissante d'autre part, ainsi que l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Au cours de l'année écoulée, les cours des marchés des actions allemands et internationaux ont

nettement baissé en fin de compte jusqu'à fin septembre 2022. Au cours du quatrième trimestre 2021, les marchés des actions des pays industrialisés occidentaux sont parvenus encore à progresser, mais ont enregistré, à partir de janvier 2022, des baisses sensibles des cours, sur fond de fluctuations, pendant les mois qui ont suivi jusqu'à fin septembre 2022. Les marchés des actions des pays émergents ont connu une faible évolution sur l'ensemble de la période sous revue. L'évolution des marchés internationaux des actions a été pénalisée dans un premier temps par la dynamique de la propagation mondiale du coronavirus et de ses variants ainsi que par les mesures de régulation prises par le gouvernement chinois, entre autres. À partir du



premier trimestre 2022, l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les nouvelles pénuries d'approvisionnement en raison du renforcement des sanctions envers la Russie, les pressions inflationnistes accrues – notamment à cause de la flambée des prix de l'énergie – et les craintes d'une récession ont particulièrement pesé sur l'évolution des cours des marchés des actions.

À la date du rapport, l'actif du fonds DWS German Equities Typ O était investi dans des petites et moyennes valeurs boursières, en plus des valeurs vedettes. La sous-pondération des secteurs non cycliques des services de communication et des services aux collectivités ainsi que la surpondération du secteur cyclique des matières premières ont été les principales raisons de la performance plus faible du fonds par rapport à son indice de référence. Deutsche Telekom, par exemple, est parvenue à présenter de solides résultats et à relever par deux fois au cours de l'année ses prévisions pour 2022. En outre, le secteur des services de communication a bénéficié de sa réputation de « valeur refuge » en temps de crise auprès des acteurs du marché. Les actions des entreprises de services aux collectivités ont connu également une amélioration sensible, ces dernières, favorisées par la brusque flambée des prix de l'énergie, ayant enregistré une forte augmentation de leurs chiffres d'affaires. En revanche, dans un contexte de volatilité de l'évolution économique, les valeurs du secteur des matières premières (par exemple, BASF et Lanxess) ont souffert notamment

du recul de la demande dû aux confinements dans les grandes villes en Chine, de la chute de l'offre à cause de l'arrêt de la production et des perturbations des chaînes d'approvisionnement ainsi que de la flambée des prix de l'énergie et de la dépendance aux approvisionnements en gaz en provenance de Russie. Les craintes d'une récession ainsi que la baisse des prévisions de rendement et l'évolution des risques en matière d'approvisionnement ont sensiblement pénalisé l'évolution des cours des valeurs industrielles (Deutsche Post, par exemple) ou du secteur des biens de consommation (Adidas, par exemple).

La sous-pondération du secteur immobilier s'est avérée bénéfique pour le portefeuille du fonds. Les actions du secteur immobilier, telles que Vonovia, ont nettement sous-performé par rapport à l'ensemble du marché au cours de la période sous revue. Cela s'explique par le risque accru de hausse des taux d'intérêt ainsi que les incertitudes liées à l'environnement politique ou réglementaire, comme par exemple une éventuelle modification de la législation sur les loyers suite aux élections législatives.

### Principales sources de produits de cession

Les plus-values réalisées sur les ventes d'actions ont été les principales sources de produits de cession. Elles ont été compensées – bien que dans une bien moindre mesure – par les moins-values réalisées sur les opérations sur les futures.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Le fonds commun promeut des caractéristiques écologiques et/ou sociales au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La sélection des éléments d'actif du fonds s'effectue principalement conformément aux critères écologiques et/ou sociaux promus. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent toutefois pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables au sens du règlement sur la taxonomie.

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) se trouve dans les informations conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et (UE) 2020/852 après l'état du portefeuille-titres.

# Rapport annuel

## DWS German Equities Typ O

### État de l'actif au 30 septembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs) :</b>		
Matières premières	52 313 760,00	18,11
Industrie	49 141 055,00	17,01
Secteur financier	45 385 960,00	15,71
Biens de consommation durables	43 133 631,04	14,93
Technologies de l'information	39 120 780,00	13,54
Santé	30 261 225,00	10,47
Services de communication	14 567 730,00	5,04
Services aux collectivités	11 173 044,00	3,87
Biens de consommation courante	1 139 830,00	0,39
Autre(s)	2 101 020,00	0,73
<b>Total actions :</b>	<b>288 338 035,04</b>	<b>99,80</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>997 253,48</b>	<b>0,35</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>10 298,13</b>	<b>0,00</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>	<b>7 961,02</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-365 651,15</b>	<b>-0,13</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur parts</b>	<b>-58 901,24</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>288 928 995,28</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS German Equities Typ O

## État du portefeuille-titres au 30 septembre 2022

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>288 338 035,04</b>	<b>99,80</b>
<b>Actions</b>							
adidas Reg. (DE000A1EWWW0)	Unité	45 000	500	15 000	EUR	117,6200	1,83
Aixtron Reg. (DE000A0WMPJ6)	Unité	100 000	80 000	20 000	EUR	24,3000	0,84
Allianz (DE0008404005)	Unité	120 000		20 000	EUR	160,7600	6,68
Amadeus Fire (DE0005093108)	Unité	10 000			EUR	83,0000	0,29
BASF Reg. (DE000BASF111)	Unité	268 000	36 000	23 000	EUR	39,2750	3,64
Bayer (DE000BAY0017)	Unité	250 000	50 000		EUR	47,6750	4,13
Bechtle (DE0005158703)	Unité	60 000		24 000	EUR	36,1700	0,75
BEFESA (LU1704650164)	Unité	6 000	20 000	14 000	EUR	30,8800	0,06
BMW Pref. (DE0005190037)	Unité	120 000	14 000	6 000	EUR	65,8000	2,73
Brenntag (DE000A1DAH00)	Unité	50 500	32 000	500	EUR	61,8400	1,08
Carl Zeiss Meditec (DE0005313704)	Unité	10 000	10 000	1 000	EUR	104,8500	0,36
CEWE Stiftung & Co. (DE0005403901)	Unité	17 000	5 000	500	EUR	73,5000	0,43
Commerzbank (DE000CBK1001)	Unité	130 000	270 000	140 000	EUR	7,1820	0,32
Continental (DE0005439004)	Unité	31 000	7 000	14 000	EUR	44,6000	0,48
Covestro (DE0006062144)	Unité	60 000	5 000	6 000	EUR	28,9800	0,60
CTS Eventim (DE0005470306)	Unité	21 000	18 000		EUR	41,9600	0,30
Dermapharm Holding (DE000A2GS5D8)	Unité	6 000	6 000	27 000	EUR	36,7400	0,08
Deutsche Börse Reg. (DE0005810055)	Unité	54 000	3 000	9 000	EUR	168,0000	3,14
Deutsche Pfandbriefbank (DE0008019001)	Unité	80 000	77 000	67 000	EUR	6,9900	0,19
Deutsche Post Reg. (DE0005552004)	Unité	335 000	20 000	11 000	EUR	30,8300	3,57
Deutsche Telekom Reg. (DE0005557508)	Unité	765 000	205 000		EUR	17,5580	4,65
Dr. Ing. h.c. F. Porsche (DE000PAG9113)	Unité	58 309	58 309		EUR	82,5600	1,67
Dürr (DE0005565204)	Unité	12 000	11 000	8 000	EUR	21,0600	0,09
E.ON Reg. (DE000ENAG999)	Unité	367 000	115 000	108 000	EUR	7,9320	1,01
Evotec (DE0005664809)	Unité	5 000	8 000	39 000	EUR	17,5350	0,03
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide (DE0005773303)	Unité	26 000	13 000		EUR	38,0200	0,34
Fresenius (DE0005785604)	Unité	75 000	28 000	68 000	EUR	22,1000	0,57
Fresenius Medical Care (DE0005785802)	Unité	14 000		22 000	EUR	29,0100	0,14
Gerresheimer (DE000A0LD6E6)	Unité	20 000	15 000		EUR	49,4600	0,34
GFT Technologies (DE0005800601)	Unité	20 000	28 000	8 000	EUR	29,9000	0,21
Hannover Rück Reg. (DE0008402215)	Unité	20 500	6 500	1 000	EUR	153,0000	1,09
HeidelbergCement (DE0006047004)	Unité	39 000		12 000	EUR	40,4400	0,55
HelloFresh (DE000A161408)	Unité	5 000	1 000	58 000	EUR	21,1100	0,04
Henkel Pref. (DE0006048432)	Unité	17 000	2 000		EUR	60,8400	0,36
Infineon Technologies Reg. (DE0006231004)	Unité	456 000	27 000	126 000	EUR	22,1550	3,50
JENOPTIK (DE000A2NB601)	Unité	16 000		2 000	EUR	19,9200	0,11
JOST Werke (DE000JST4000)	Unité	16 000	10 000		EUR	34,8000	0,19
Jungheinrich Pref. (DE0006219934)	Unité	75 000	41 000		EUR	20,5000	0,53
K+S Reg. (DE000KSAG888)	Unité	110 000	146 000	36 000	EUR	19,3200	0,74
Kion Group (DE000KXG8881)	Unité	55 000			EUR	19,5950	0,37
Krones (DE0006335003)	Unité	16 000	13 000		EUR	90,3000	0,50
Lanxess (DE0005470405)	Unité	50 000	7 000	21 000	EUR	29,4400	0,51
Linde (IE00BZ12WP82)	Unité	103 000		48 000	EUR	277,1500	9,88
Mercedes-Benz Group (DE0007100000)	Unité	259 000	269 000	263 000	EUR	51,2600	4,60
Merck (DE0006599905)	Unité	48 000	4 100	2 100	EUR	164,3000	2,73
MTU Aero Engines Reg. (DE000A0D9PT0)	Unité	20 000	9 000	2 000	EUR	152,8000	1,06
Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft Vink. Reg. (DE0008430026)	Unité	45 500	800	3 300	EUR	246,2000	3,88
Nemetschek (DE0006452907)	Unité	15 000	15 000	2 000	EUR	47,6700	0,25
NORMA Group (DE000A1H8BV3)	Unité	7 000	7 000	2 000	EUR	13,8700	0,03
Porsche Automobil Holding Pref. (DE000PAH0038)	Unité	65 000	3 000	1 000	EUR	60,0800	1,35
PUMA (DE0006969603)	Unité	24 000	4 500	6 500	EUR	47,7400	0,40
Qiagen (NL0012169213)	Unité	39 000	39 000		EUR	42,3200	0,57
Rational Ord. (DE0007010803)	Unité	2 000	1 500		EUR	494,8000	0,34
RWE Ord. (DE0007037129)	Unité	216 000	5 000	14 000	EUR	38,2500	2,86
Saf-Holland (DE000SAFH001)	Unité	20 000	30 000	75 000	EUR	6,0250	0,04
SAP (DE0007164600)	Unité	272 000		28 000	EUR	83,0800	7,82
Sartorius Pref. (DE0007165631)	Unité	12 600	3 000	1 400	EUR	348,9000	1,52
Scout24 (DE000A12DM80)	Unité	5 000	1 000	13 500	EUR	50,9400	0,09
Siemens Reg. (DE0007236101)	Unité	220 000	19 500	4 500	EUR	99,3000	7,56
Sixt (DE0007231326)	Unité	19 000			EUR	81,9500	0,54
STEICO (DE000A0LR936)	Unité	500	2 000	10 500	EUR	43,0000	0,01
Suse (LU2333210958)	Unité	13 000	29 000	16 000	EUR	14,4900	0,07
Symrise (DE0005YM9999)	Unité	49 000	23 000		EUR	100,0500	1,70
Talanx Reg. (DE000TLX1005)	Unité	33 000	3 000	10 000	EUR	36,1000	0,41
thyssenkrupp (DE0007500001)	Unité	140 000	275 000	135 000	EUR	4,3000	0,21
Volkswagen Pref. (DE0007664039)	Unité	38 000			EUR	127,6800	1,68
Vonovia (DE000A1ML7J1)	Unité	97 000	33 000	26 000	EUR	21,6600	0,73
Wacker Chemie (DE000WCH8881)	Unité	8 000	5 000		EUR	103,0000	0,29
Zalando (DE000ZAL1111)	Unité	23 000	7 000	15 000	EUR	19,5000	0,16

## DWS German Equities Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>288 338 035,04</b>	<b>99,80</b>
<b>Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non titrisés</b>						<b>997 253,48</b>	<b>0,35</b>
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>997 253,48</b>	<b>0,35</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro	EUR	869 133,29		%	100	869 133,29	0,30
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Franc suisse	CHF	339,90		%	100	353,99	0,00
Livre sterling	GBP	299,72		%	100	341,93	0,00
Dollar américain	USD	125 296,28		%	100	127 424,27	0,04
<b>Autres éléments d'actif</b>							
Créances d'impôts retenus à la source	EUR	10 298,13		%	100	10 298,13	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>	<b>EUR</b>	<b>7 961,02</b>		<b>%</b>	<b>100</b>	<b>7 961,02</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres engagements</b>							
Engagements découlant des coûts	EUR	-365 559,25		%	100	-365 559,25	-0,13
Autres engagements divers	EUR	-91,90		%	100	-91,90	0,00
<b>Engagements découlant d'opérations sur parts</b>	<b>EUR</b>	<b>-58 901,24</b>		<b>%</b>	<b>100</b>	<b>-58 901,24</b>	<b>-0,02</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>288 928 995,28</b>	<b>100,00</b>
Valeur liquidative						372,13	
Nombre de parts en circulation						776 412,079	

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 septembre 2022

Franc suisse	CHF	0,960200	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,876550	= EUR	1
Dollar américain	USD	0,983300	= EUR	1

### Transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres

**Achats et ventes de valeurs mobilières, parts de fonds de placement, titres de créance (imputation par marché à la date du rapport)**

**Dérivés (primes des options ou volume des contrats d'option au cours d'ouverture ; pour les warrants, indication des achats et des ventes)**

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>			
<b>Actions</b>			
Airbus (NL0000235190)	Unité	29 000	59 000
CompuGroup Medical SE & Co.KGaA (DE000A288904)	Unité	6 500	21 500
Daimler Truck Hldg Jge Na (DE000DTR0CK8)	Unité	146 500	146 500
Delivery Hero Reg. (DE000A2E4K43)	Unité		10 000
Eckert & Ziegler Strahlen- und Medizintechnik (DE0005659700)	Unité	1 000	6 000
fiatexDEGIRO (DE000FTG1111)	Unité	38 000	86 000
Global Fashion Group (LU2010095458)	Unité		65 000
Instone Real Estate Group (DE000A2NBX80)	Unité		51 000
Knorr-Bremse (DE000KBX1006)	Unité		1 000
Koenig & Bauer (DE0007193500)	Unité		8 000
MorphoSys (DE0006632003)	Unité		1 000
Nordex (DE000A0D6554)	Unité		6 818
Siemens Energy (DE000ENERGY0)	Unité		40 000
VERBIO Vereinigte BioEnergie (DE000A0JL9W6)	Unité	17 500	17 500
Vitesco Techs Grp Na O.N. (DE000VTSC017)	Unité		7 600
Vonovia Right (DE000A3MQB30)	Unité	90 000	90 000

#### Contrats à terme

#### Contrats à terme sur indices boursiers

Contrats achetés :	EUR	190 956
(Sous-jacents : DAX 40 (Performanceindex), MDAX Index)		
Contrats vendus :	EUR	3 528
(Sous-jacents : DAX 40 (Performanceindex))		

Montants en milliers

## DWS German Equities Typ O

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022

#### I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés) .....	EUR	10 071 680,34
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source) .....	EUR	535 879,30
3. Intérêts sur placements liquides nationaux .....	EUR	2 171,98
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés .....	EUR	-1 510 774,90
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-3 733,11
6. Autres revenus .....	EUR	344,85
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR</b>	<b>9 095 568,46</b>

#### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts <sup>1)</sup> .....	EUR	-9 359,47
dont :		
Intérêts précomptés .....	EUR	-2 431,58
2. Commission de gestion .....	EUR	-5 188 454,87
dont :		
Frais forfaitaires .....	EUR	-5 188 454,87
3. Autres dépenses .....	EUR	-401,76
dont :		
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils .....	EUR	-401,76
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-5 198 216,10</b>

**III. Revenus ordinaires, nets .....** **EUR 3 897 352,36**

#### IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées .....	EUR	21 601 461,22
2. Moins-values réalisées .....	EUR	-13 088 069,05

**Résultat des opérations de vente .....** **EUR 8 513 392,17**

**V. Résultat réalisé au cours de l'exercice .....** **EUR 12 410 744,53**

1. Variation nette des plus-values non réalisées .....	EUR	-83 032 244,45
2. Variation nette des moins-values non réalisées .....	EUR	-27 433 168,67

**VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice .....** **EUR -110 465 413,12**

**VII. Résultat de l'exercice .....** **EUR -98 054 668,59**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des diffé-rents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

<sup>1)</sup> Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

### Évolution de l'actif du fonds

#### I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice .....

	EUR	<b>394 980 428,58</b>
1. Encaissement (net) .....	EUR	-8 157 285,73
a) Encaissements liés aux ventes de parts .....	EUR	16 658 306,94
b) Décaissements liés aux rachats de parts .....	EUR	-24 815 592,67
2. Régularisation des revenus et des dépenses .....	EUR	160 521,02
3. Résultat de l'exercice .....	EUR	-98 054 668,59
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées .....	EUR	-83 032 244,45
Variation nette des moins-values non réalisées .....	EUR	-27 433 168,67

#### II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice .....

**EUR 288 928 995,28**

### État des emplois de l'actif net

#### Calcul du réinvestissement

	Total	Par part
<b>I. Montant disponible pour le réinvestissement</b>		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice .....	EUR 12 410 744,53	15,98
2. Dotation sur l'actif net .....	EUR 0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition .....	EUR 0,00	0,00
<b>II. Réinvestissement .....</b>	<b>EUR 12 410 744,53</b>	<b>15,98</b>

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2022 .....	288 928 995,28	372,13
2021 .....	394 980 428,58	497,74
2020 .....	352 585 163,29	411,25
2019 .....	358 669 788,73	393,50

## DWS German Equities Typ O

### Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

#### Données conformément à l'ordonnance allemande relative aux produits dérivés

##### L'exposition reposant sur les produits dérivés :

0,00 EUR

##### Données selon l'approche complexe :

###### Composition du portefeuille de référence

DAX 40 Index

###### Risque potentiel au titre du risque de marché

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . . %	93,806
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . . %	113,403
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . . %	102,635

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche complexe** dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 1,0 sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

#### Autres informations

Valeur liquidative : 372,13 EUR

Nombre de parts en circulation : 776 412,079

##### Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :

Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

##### Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :

Le total des frais sur encours (TFE) s'élevait à 1,45 % par an. Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de 1,45 % par an se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux : 0,15 % par an attribuable au dépositaire et 0,05 % par an max. attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

Au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, la société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS German Equities Typ O aucune ristourne sur les commissions et frais versés par le fonds commun de placement au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie des frais forfaitaires qui lui revient, la Société verse plus de 10 % aux distributeurs des parts en circulation émises par le fonds commun de placement.

Les autres revenus et dépenses principaux sont présentés dans le compte de résultats.

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 40 326,00 euros. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

# DWS German Equities Typ O

## Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (la « Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (DWS KGaA), Frankfurt / Main, l'un des principaux gestionnaires d'actifs mondiaux proposant une large gamme de produits et services d'investissement dans toutes les principales classes de placement ainsi que des solutions adaptées aux tendances de croissance.

DWS KGaA, dans laquelle Deutsche Bank AG détient une participation majoritaire, est cotée à la Bourse de Francfort.

La politique de rémunération du groupe Deutsche Bank (« groupe DB ») ne s'applique pas à la Société en vertu de la réglementation sectorielle, conformément à la directive OPCVM V (cinquième directive concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et aux articles 1 et 27 du règlement sur les rémunérations des établissements allemands (« InstVV »). DWS KGaA et ses filiales (« groupe DWS » ou simplement « groupe ») ont leurs propres règles, politiques et structures de gouvernance en matière de rémunération, et disposent notamment d'une directive interne au groupe DWS pour identifier les collaborateurs ayant une influence significative sur la Société et sur le groupe DWS, conformément aux critères définis dans la directive OPCVM V et aux directives de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA » – European Securities and Markets Authority) en matière de rémunération.

### Structure de gouvernance

La gestion du groupe DWS est assurée par la société DWS Management GmbH en tant que commanditée de DWS KGaA. La direction de la commanditée se compose de six membres qui forment la direction du groupe. La direction, appuyée par le comité de rémunération de DWS (« DCC » – DWS Compensation Committee), est responsable de l'introduction et de la mise en œuvre du système de rémunération des collaborateurs. Ce système est contrôlé par le conseil de surveillance de DWS KGaA, qui a créé un comité des rémunérations (« RC »). Le RC soutient le conseil de surveillance dans le contrôle de la conception appropriée des systèmes de rémunération des employés du groupe. Cela se fait en tenant compte de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe, ainsi que de la cohérence de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de risque du groupe DWS.

Le DCC a pour tâche d'élaborer et de concevoir des cadres et des principes de rémunération durables pour l'activité de l'entreprise, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe. Le DCC définit les facteurs d'évaluation des performances quantitatifs et qualitatifs comme étant le fondement des décisions relatives à la rémunération et fait des recommandations à la direction concernant le pool annuel de rémunération variable et son affectation à divers secteurs d'activité et fonctions de l'infrastructure. Les membres votants du DCC sont le Chief Executive Officer (« CEO »), le Chief Financial Officer (« CFO »), le Chief Operating Officer (« COO ») et le Global Head of HR. Le Head of Reward & Analytics est membre sans droit de vote. Les fonctions de contrôle telles que la conformité, la lutte contre la criminalité financière et la gestion des risques sont représentées par le CFO et le COO au sein du DCC et sont impliquées de manière appropriée dans la conception et la mise en œuvre des systèmes de rémunération du groupe en ce qui concerne leurs tâches et fonctions respectives. Il s'agit, d'une part, de veiller à ce que les systèmes de rémunération n'entraînent pas de conflits d'intérêts et, d'autre part, d'examiner les effets sur le profil de risque du groupe. Le DCC examine le cadre de rémunération du groupe au moins une fois par an. Il s'agit notamment d'examiner les principes applicables à la Société et d'évaluer s'il y a lieu d'apporter des modifications ou des ajouts importants à la suite d'irrégularités.

Le DCC est soutenu par deux sous-comités : le Compensation Operating Committee (« COC ») de DWS, qui a été mis en œuvre pour aider le DCC à examiner la validité technique, l'opérationnalisation et l'approbation de plans de rémunération nouveaux ou existants. L'Integrity Review Committee (« IRC »), qui a été mis en place pour examiner et statuer sur les questions liées à la suspension et la caducité des éléments de rémunération différés de DWS.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe DWS, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est appropriée et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

### Structure de rémunération

Les normes et principes de rémunération de la politique de rémunération de DWS, qui est révisée chaque année, s'appliquent aux collaborateurs de la Société. Dans le cadre de sa politique de rémunération, le groupe, y compris la Société, poursuit une politique de rémunération globale qui comprend des composantes de rémunération fixe (« RF ») et variable (« RV »).

Le groupe veille à ce que la composante de rémunération fixe et la composante de rémunération variable soient coordonnées de manière appropriée pour toutes les catégories et tous les groupes de collaborateurs. Les structures et niveaux de rémunération globale correspondent aux structures de rémunération des subdivisions et des régions, aux relations internes et aux données du marché et contribuent à un modèle uniforme au sein du groupe. L'un des principaux objectifs de la stratégie du groupe est de pérenniser la performance, de manière cohérente et à tous les niveaux, et d'accroître la transparence des décisions en matière de rémunération et leur impact sur les actionnaires et les collaborateurs en ce qui concerne le développement des activités du groupe DWS. Un aspect essentiel de la stratégie de rémunération du groupe consiste à créer un équilibre à long terme entre les intérêts des collaborateurs, des actionnaires et des clients.

La rémunération fixe rémunère les collaborateurs selon leurs qualifications, expériences et compétences, ainsi qu'en fonction des exigences, de l'importance et de l'étendue de leurs fonctions. Le montant de rémunération fixe adéquat est fixé en fonction non seulement du niveau de rémunération conforme à celui du marché pour chaque fonction exercée, mais aussi des comparaisons internes et les dispositions réglementaires en vigueur.

La rémunération variable est un instrument discrétionnaire dont dispose le groupe et qui lui permet de verser une rémunération supplémentaire aux collaborateurs pour leur performance et leur comportement sans encourager une tolérance au risque trop élevée. Lors de la détermination de la rémunération variable, des mesures des risques saines sont appliquées en tenant compte de la tolérance au risque du groupe, de sa viabilité et de sa situation financière, ainsi que d'une politique totalement flexible en ce qui concerne l'octroi ou le « non-octroi » de la rémunération variable. La rémunération variable se compose généralement de deux éléments : la composante DWS (en anglais « Franchise Variable Compensation » / « FVC ») et la « composante individuelle ». Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable.

Pour l'exercice 2021, la composante DWS est déterminée principalement sur la base de trois ratios de performance (« KPI ») au niveau du groupe DWS : le ratio coûts/revenu ajusté (« Cost Income Ratio » – « CIR »), les entrées nettes de trésorerie et les critères ESG. Ces trois ratios constituent des indicateurs importants pour les objectifs financiers du groupe DWS et reflètent sa performance durable.

En outre, une rémunération variable individuelle (« RVI ») est accordée. La rémunération variable individuelle prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers parmi lesquels figurent la comparaison avec le groupe de référence du collaborateur et des considérations relatives à la rétention des collaborateurs.

La composante DWS comme la composante individuelle de la rémunération variable peuvent être payées en espèces ou octroyées sous forme d'instruments basés sur des actions ou des fonds dans le cadre des accords du groupe en matière de rémunération différée. Le groupe se réserve le droit de ramener à zéro le montant total de la rémunération variable, y compris la composante DWS, en cas d'acte répréhensible grave, de mesures liées à la performance, de mesures disciplinaires ou de comportement insatisfaisant d'un collaborateur, conformément à la législation locale en vigueur.

## DWS German Equities Typ O

### Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Les pools de rémunérations variables du groupe font l'objet d'un ajustement approprié des risques, comprenant les ajustements ex-ante et ex-post. La méthode robuste appliquée vise à garantir que la performance ajustée aux risques et la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe sont prises en compte lors de la détermination de la rémunération variable. Le calcul du montant total de la rémunération variable repose principalement sur (i) la viabilité du groupe (c'est-à-dire ce que le groupe DWS « peut » octroyer à long terme en matière de rémunération variable conformément aux exigences réglementaires) et (ii) la performance (c'est-à-dire ce que le groupe « devrait » octroyer en matière de rémunération variable afin de garantir une rémunération adéquate liée à la performance tout en assurant le succès de l'entreprise à long terme).

Le groupe a mis en place les « Principes régissant la fixation de la rémunération variable » afin de déterminer la rémunération variable au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Dans le cadre d'un processus de prise de décision discrétionnaire, le DWS DCC utilise des ratios financiers et non financiers pour déterminer des pools de rémunération variable différenciés et liés à la performance pour les secteurs opérationnels et des infrastructures.

### Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est conforme aux critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

### Rémunération pour l'année 2021

Malgré la persistance de la pandémie, la diversité de l'offre de produits et de solutions d'investissement a conduit à de nouveaux records de collecte nette en 2021. Il s'agissait de la troisième année consécutive d'amélioration des résultats commerciaux du groupe DWS et d'un bon départ dans la phase deux du développement de l'entreprise (transformation, croissance et leadership) au cours de laquelle l'organisation a pu mettre en œuvre efficacement ses priorités stratégiques.

L'accent accru mis sur les performances des investissements, la hausse de la demande des investisseurs pour des classes de placement ciblées et les stratégies d'investissement durable, ainsi que les contributions considérables des partenariats stratégiques ont été les principaux moteurs de ce succès.

Dans ce contexte, le DCC a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2021 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2022 pour l'année de performance 2021, la composante DWS a été attribuée à tous les collaborateurs éligibles sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2021, la direction du groupe DWS a fixé à 100 % le taux de réalisation, en tenant compte de la performance considérable des collaborateurs et à sa seule discrétion.

### Identification des preneurs de risque

Conformément aux exigences de la loi allemande sur les placements de capitaux en lien avec les lignes directrices en matière de bonne politique de rémunération, compte tenu des directives de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA » - European Securities and Markets Authority) en matière de rémunération, la Société a identifié les collaborateurs qui ont une influence significative sur son profil de risque (les « preneurs de risque »). Le processus d'identification repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risque) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risque, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe. Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risque sont attribués en différé. En outre, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués aux principaux experts en placement, sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex-post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

### Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2021 <sup>1)</sup>

Effectifs en moyenne annuelle	484	
Rémunération globale	91 151 926	EUR
Rémunération fixe	55 826 772	EUR
Rémunération variable	35 325 154	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale <sup>2)</sup>	6 214 631	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques	12 146 217	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 531 675	EUR

<sup>1)</sup> Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

<sup>2)</sup> La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.



## DWS German Equities Typ O

---

### **Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A**

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

# DWS German Equities Typ O

## Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

---

### **Présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie)**

Au moyen de ce fonds commun de placement, la Société a fait la promotion de caractéristiques écologiques et sociales ou d'une combinaison de ces caractéristiques et a qualifié celui-ci conformément à l'article 8, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), sans pour autant appliquer explicitement une stratégie de placement ESG et/ou durable.

Dans le cadre du processus de sélection des titres, la Société a évalué et pris en compte, outre des critères classiques tels que la performance, les liquidités, les risques et le succès financier et économique d'un émetteur, la performance de ce dernier en matière d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (appelés « normes ESG » équivalents anglais pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). L'évaluation et la prise en compte des normes ESG ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie individuelle de placement du fonds commun de placement sous la forme d'exclusions de base d'éléments d'actif qui limitent l'univers d'investissement. Ces exclusions sont par conséquent fondamentales et ne constituent pas dès lors une orientation sur des investissements dans des éléments d'actif durables ou une stratégie de placement durable.

Conformément aux Conditions particulières de placement du prospectus de vente, au moins 51 % de la valeur de l'actif du fonds commun de placement ont été investis dans des éléments d'actifs conformes aux normes ESG définies concernant les caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance d'entreprise. Cette prise en compte a été appliquée à l'ensemble du processus de placement ainsi qu'à l'analyse fondamentale des investissements et aux décisions. Concernant l'analyse fondamentale, des critères ESG, notamment en matière d'analyse interne des marchés, ont été pris en compte. En outre, des critères ESG ont été intégrés dans l'ensemble de la recherche en placement. Cela incluait l'identification de tendances mondiales en matière de durabilité ainsi que des critères et des défis ESG pertinents sur le plan financier.

Afin de déterminer si, et dans quelle mesure, les éléments d'actif étaient conformes aux normes ESG définies, ceux-ci ont été évalués selon des critères ESG au moyen d'une base interne de données ESG, indépendamment des perspectives de réussite économique. La base de données ESG a traité les données ESG de plusieurs fournisseurs de données ESG ainsi que de sources publiques et a pris en compte des évaluations internes en appliquant une méthode d'évaluation et de classification définie. À cet égard, la base de données ESG s'appuie d'une part sur des données et des chiffres ainsi que d'autre part sur des appréciations prenant en compte des facteurs allant au-delà des données et des chiffres traités, tels que les évolutions ESG futures attendues, la plausibilité des données au regard des événements passés ou futurs, la disposition au dialogue sur les critères ESG et les décisions de l'émetteur. Selon les différentes approches d'évaluation de la base de données ESG, les éléments d'actif ont obtenu une note parmi six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse. Parmi les approches d'évaluation figuraient notamment des évaluations d'exclusion, des risques climatiques, des normes et des pays. Dans ce cadre, les évaluations respectives des éléments d'actif ont été considérées individuellement. Si, dans le contexte d'une approche d'évaluation, les éléments d'actif obtiennent une note qui n'est pas considérée comme appropriée, ils ne peuvent pas être acquis, même s'ils ont obtenu une note appropriée dans le cadre d'une autre approche d'évaluation.

Prise en compte des critères ESG relatifs aux activités économiques écologiquement durables au sens du règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (règlement établissant la taxinomie) : En raison du manque de données fiables, la Société ne s'est pas engagée à appliquer une proportion minimale dans des investissements conformes à la taxinomie.

La proportion minimale d'investissements écologiquement durables conformément au règlement établissant la taxinomie a par conséquent représenté 0 % de la valeur de l'actif du fonds commun de placement. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été conformes à un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

## Observation du commissaire aux comptes indépendant

### À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS German Equities Typ O comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 30 septembre 2022, le compte de résultat, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

#### Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur, et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur l'évolution future du fonds de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

## Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et de formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas détectées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs étant donné que les fraudes peuvent impliquer une collusion, des faux, des omissions volontaires, des présentations trompeuses ou le contournement de contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.
- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s'il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d'audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu'il reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur.

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, entre autres, de l'étendue et la durée prévues de l'audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt / Main, le 12 décembre 2022

KPMG AG  
Société d'expertise comptable

Kuppler	Neuf
Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes

## Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH  
60612 Frankfurt / Main, Allemagne  
Fonds propres au 31 décembre 2021 :  
451,9 millions d'euros  
Capital souscrit et libéré au  
31 décembre 2021 : 115 millions d'euros

## Conseil de surveillance

Christof von Dryander  
Vice-président  
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP,  
Frankfurt / Main

Hans-Theo Franken  
Deutsche Vermögensberatung AG,  
Frankfurt / Main

Stefan Hoops (depuis le 8 septembre 2022)  
DWS Management GmbH,  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA)  
Frankfurt / Main

Dr. Alexander Ilgen  
Deutsche Bank AG,  
Frankfurt / Main

Dr. Stefan Marciniowski  
Ludwigshafen

Prof. Christian Strenger  
The Germany Funds,  
New York

Elisabeth Weisenhorn (depuis le 10 février 2022)  
Portikus Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Gerhard Wiesheu  
Membre du directoire  
Bankhaus Metzler seel. Sohn & Co. AG,  
Frankfurt / Main

Dr. Asoka Wöhrmann (jusqu'au 9 juin 2022)  
Frankfurt / Main

Susanne Zeidler  
Deutsche Beteiligungs AG,  
Frankfurt / Main

## Direction

Manfred Bauer  
Porte-parole de la direction

Membre de la direction de  
DWS Management GmbH  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA),  
Frankfurt / Main

Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre du conseil de surveillance de  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Dirk Görgen

Membre de la direction de  
DWS Management GmbH  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA),  
Frankfurt / Main  
Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp

Membre de la direction de  
DWS Management GmbH  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA),  
Frankfurt / Main  
Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre du conseil de surveillance de  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Dr. Matthias Liermann

Membre de la direction de  
DWS International GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre du conseil de surveillance de  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg  
Membre du conseil de surveillance de  
Deutsche Treuinvest Stiftung,  
Frankfurt / Main

Petra Pflaum

Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main

## Dépositaire

State Street Bank International GmbH  
Brienner Straße 59  
80333 München, Allemagne  
Fonds propres au 31 décembre 2021 :  
2 071,9 millions d'euros  
Capital souscrit et libéré au  
31 décembre 2021 : 109,4 millions d'euros

## Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main

Situation au : 31 octobre 2022

**DWS Investment GmbH**

60612 Frankfurt / Main, Allemagne

Tél. : +49 (0) 69-910-12371

Fax : +49 (0) 69-910-19090

[www.dws.com](http://www.dws.com)